



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aéroports

Question écrite n° 75517

Texte de la question

M. Roger-Gérard Schwartzberg appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la très grave situation à laquelle sont confrontés les habitants des communes riveraines de l'aéroport d'Orly. Exposés à de graves nuisances sonores, les riverains dont les habitations sont situées dans les zones du plan de gêne sonore ont droit à une aide à l'insonorisation de leur logement, pour se protéger contre les nuisances sonores qui affectent leur tranquillité et leur cadre de vie. Or, Aéroports de Paris, gestionnaire de l'aide aux riverains, vient d'annoncer à la dernière réunion du comité permanent de l'aéroport d'Orly qu'il se trouve dans l'incapacité de financer les dossiers pourtant acceptés et finalisés de 400 riverains. Ce blocage de l'attribution des aides, qui constituent pourtant un droit, représente un très grave préjudice pour les riverains. Il est donc indispensable de remédier à cette situation inacceptable. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre dans les meilleurs délais pour que le système d'aide aux riverains dispose des ressources qui lui sont impérativement nécessaires pour donner une issue favorable aux demandes d'indemnisation des riverains, confrontés à de graves nuisances sonores qui portent préjudice à leur environnement et à leur cadre de vie.

Données clés

Auteur : [M. Roger-Gérard Schwartzberg](#)

Circonscription : Val-de-Marne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75517

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2005, page 9395